

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| C | adre réservé à l'autorité env | vironnementale | | | |
|---|--|----------------------|-----------------------|--|--|
| Date de réception : | Dossier complet le : | | N° d'enregistrement : | | |
| 20/04/17 | 11/05/17 | | 2017-1667 | | |
| Requalification écologique et paysagère du | 1. Intitulé du pro Riot de Tupigny, traversant la | | | | |
| 2. Identification du 2.1 Personne physique | (ou des) maître(s) d'ouvrag | e ou du (ou des) p | oétitionnaire(s) | | |
| Nom | Prénom | | | | |
| 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale | Le Cateau Cambresis | | | | |
| Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale | SIMEON Serge, maire de la v | ille de Le Cateau Ca | ambrésis | | |
| RCS / SIRET 2 1 5 9 0 1 3 | 6 4 0 0 0 1 2 | Forme juridique | | | |
| Joignez | à votre demande l'anne | exe obligatoire n | °1 | | |

 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc. |
|-----------------------------------|---|
| 10°) | - Modification du profil du cours d'eau sur une longueur de 645ml |
| | - Consolidation des berges par des techniques autres que végétales vivantes sur une |
| | longueur de cours d'eau de 255ml |
| | |
| | |
| | |
| | |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Tronçon 1:

- -Restauration de la continuité écologique par la démolition de la cunette béton existante et la mise en place de radiers
- -Restauration des berges par la suppression des anciennes défenses de berges en tunage bois et la mise en place de 280 ml de berges de caissons végétalisés et 190 ml de berges de gabions boites
- Création d'un chenal d'étiage par la mise en place de banquettes d'hélophytes permettant un meilleur écoulement des eaux Tronçon 2 :
- Restauration des berges par la suppression des anciennes défenses de berges en tunage bois et la mise en place d'un cordon d'enrochement en pied de berge sur 240 ml

Tronçon 3:

- Renforcement de 40 ml de berges par la mise en place d'enrochements.
- Restauration de la continuité écologique par la mise en place d'une rampe en enrochement au niveau de la confluence Selle/ Riot de Tupigny
- Plantation d'une ripisylve

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet Les objectifs du projet sont : - Restauration de la continuité écologique au niveau de la confluence Selle/Riot du Tupigny - Amélioration de l'écoulement des eaux en période d'étiage - Restauration écologique et renforcement des berges - Restauration de la ripisylve 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux La durée des travaux est de 6 mois. Les travaux concernent 3 tronçons du Riot de Tupigny: Pour le troncon 1: - Suppression de l'ensemble du tunage bois existant - Mise en place de gabions boites sur 190 ml de berges et 280ml de caissons végétalisés - Démolition de la cunette béton présente en fond - Reprofilage du profil en long du cours d'eau pour reprendre l'ensemble de la pente du tronçon et mise en place de 11 radiers en enrochement Mise en place de banquette d'hélophytes - Suppression des 2 zones contaminées par des jeunes pousses de Renouée du Japon Pour le tronçon 2 : - Suppression de l'ensemble du tunage bois existant - Mise en œuvre d'un cordon d'enrochement en pied de berge sur 240 ml et renforcement du pied de talus par un géotextile coco 1200 g/m² Pour le tronçon 3 : Mise en place d'enrochements en pied de berges sur 40ml - Restauration de la continuité écologique entre la confluence Selle/Riot de Tupigny par la réalisation d'une rampe en enrochement de 15 ml - Plantation d'une ripisylve 4.3.2 dans sa phase d'exploitation Suivi de la végétation, renouée du japon notamment.

| 4.4 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité environnem - Autorisation au titre de la loi sur l'eau | trative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou serc lentale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autoris | a-t-il soumis ? sation(s). |
|---|--|--------------------------------|
| - Déclaration d'Intérêt Général. | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| 4.5 Dimensions et caractéristiques du p | projet et superficie globale de l'opération - préciser | les unités de mesure utilisées |
| Grand Longueur total de cours d'eau | eurs caractéristiques | Valeur(s) |
| Longueur de cours d'eau à restaurer | | 1,3 km 645 m |
| largeur du cours d'eau Longueur de berges restaurée par des t | ochniques vá sákala a | 1,40 m à 2 m |
| Longueur de berges restaurée par des to | echniques vegetales echniques autres que végétales | 280 ml 470 ml |
| Longueur de profil en long repris | • | 235 ml |
| Hauteur de chute à la confluence Selle/I | Riot de Tupigny | 25 cm |
| A & Localization du | | |
| 4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) | | |
| d'implantation | Coordonnées géographiques ¹ Long ° _ | _'" Lat°'"_ |
| Ruelle de Tupigny Rue de la Fontaine à gros bouillons | Pour les catégories 5° a), 6° a), b) | |
| Rue du Baillon | et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de | |
| | l'annexe à l'article R. 122-2 du | |
| | code de l'environnement : | |
| | Point de départ : Long 50 ° 10 | 0'43"24 Lat. 3_ °54'89"27 |
| | | 1'29"6 Lat. 3_°54'47"97 |
| | Communes traversées : Le Cateau-Cambrésis | |
| | Le Cateau-Campresis | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| Joi | gnez à votre demande les annexes n° 2 à 6 | |
| 4.7 S'agit-il d'une modification/extension | n d'une installation ou d'un ouvrage existant ? | |
| 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale ? | cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluati | Oui Non X |
| | | |
| | | |
| 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement | les | |
| différentes composantes de votre pr indiquez à quelle date il a été autoris | ojet et sé ? | |
| | | |
| | | |
| | | |

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zon

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|-----|-----|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | | X | |
| En zone de montagne ? | | X | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | | X | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | | X | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional? | | × | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | | X | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | X | | e projet se situe dans la zone tampon de 500 m des monuments historiques : Ancienne Brasserie-malterie Lefebvre-Scalatrino (PA59000054) ; Ancien Palais des Archevêques des Cambrai (PA00107429); Hotel de Ville du Cateau Cambrésis (PA 00107428); Groupe Scolaire Auguste Herbin (PA 59000084) ; Église St Martin (PA00107427) |

| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | | X | |
|--|-----|-----|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | × | | PPRI de la Selle prescrit le 19-06-2001 et en attente d'approbation imminente |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | 0 | × | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | | X | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle? | | × | |
| Dans un site inscrit ? | | X | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | | X | |
| D'un site classé ? | X | | Ancienne brasserie-malterie Lefebvre - Scalatrino : 350 m Ancien Palais des Archevêques de Cambrai : 390 m Hotel de ville : 340 m Eglise St Martin : 300 m Groupe Scolaire Auguste Herbin : 250 m |

disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? × Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications × prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire × en matériaux? Le projet prévoit la mise en œuvre de gabion boite et d'enrochement. Le volume total est estimé à 530 m³. Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la × biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir X un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations

| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | | X | |
|---------|--|---|---|---|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | | × | |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | | × | |
| Risques | Est-il concerné par des risques naturels ? | X | | Le Riot de Tupigny est concerné par le risque naturel d'inondation par débordement de cours d'eau. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | | X | |
| | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | × | | En phase de travaux. |
| | Est-il concerné par | | □ | n phase travaux |

| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | | |
|-----------|---|---|--|
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | X | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | × | |
| | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | X | |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | × | |
| | Engendre-t-il des effluents ? | × | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | × | |

| Patrimoine / | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? | | × | |
|--------------|--|---------|---|---|
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | | × | |
| approuves | ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv | | | ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou |
| | | | | |
| | | | | -elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? |
| | Non X Si oui, décriv | 62 1630 | | |
| | Non ∟× Si oui, décriv | 62 1630 | | |
| | Non ∟× Si oui, décriv | 62 1630 | | |
| | Non ∟× Si oui, décriv | 62 1630 | | |

| U | .4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joi ne annexe traitant de ces éléments): | ndre |
|-------|---|------|
| | | |
| A | 7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati | ion |
| eı | nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | 8. Annexes | |
| 8 | i.1 Annexes obligatoires | |
| | Objet | |
| 8 | i.1 Annexes obligatoires | |
| | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); | |
| 1 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; | |
| 1 2 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, | × |
| 1 2 3 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; | × |
| 3 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les | X |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7: Plan général de localisation des monuments historiques

Annexe 8: Réponse à la demande de compléments

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

LE CATEAU C:S

le,

09.05.2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre d'dessus

5. Sinicof

MAIRE DU CATERU C'S